



Estrées Actualités

Tél. : 03 44 91 60 90
www.estreessaintdenis.fr

Pour voter

Pour pouvoir voter en 2017, nous vous rappelons qu'il faut être inscrit sur les listes électorales et posséder une carte d'électeur. Pour tous les jeunes électeurs, de plus de 18 ans il est demandé de venir vérifier s'ils sont bien inscrits sur les listes électorales. Pour les nouveaux habitants, il est nécessaire de venir se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

Ville d'Estrées-Saint-Denis

Pour VOTER,



Pour obtenir votre carte électorale et pouvoir voter en 2017 rendez-vous à l'accueil de la Mairie.

- Munissez-vous des documents suivants :
- Carte Nationale d'Identité ou passeport
 - Justificatif de domicile récent (- de 3 mois)
 - Ancienne carte électorale (si possible)



Nouveaux horaires de la Mairie

ACCUEIL DU PUBLIC

Lundi : 14h30-16h30

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-11h / 14h30-16h30

Vendredi, samedi : 8h30-11h.

Rentrée des Artistes

La 8^{ème} Rentrée des Artistes s'est déroulée du 8 au 15 octobre dans les salles de la Mairie.

Cette année encore, de nombreux artistes amateurs de la région étaient au rendez-vous et ont participé au concours amical en proposant une de leurs œuvres.

Pendant toute la semaine les enfants des écoles sont venus pour admirer les œuvres, écouter les explications des exposants, jeunes et moins jeunes.



1^{er} Prix

Ils ont été étonnés et passionnés de voir comment M. Antuori pouvait d'un bloc de pierre faire une sculpture. Ils ont récompensé M. Comin Jean-Marie, très attirés par le réalisme du portrait de lion.

Le samedi 15 octobre les peintres ont été récompensés par Madame Roussel et Madame Morice, adjointes, en présence de Monsieur Degauchy député de notre circonscription.



2^{ème} Prix

Le 1^{er} prix du Jury a été décerné à Madame Lefevre Catherine.

Le 2^{ème} prix du Jury à Madame Hammermuler Christèle.

Le prix du public a récompensé M. Cerf Jean-Pierre.



Prix du public



Nettoyons la nature



Les élèves de CP de l'école des Courtils se sont prêtés avec enthousiasme à l'opération « nettoyons la nature » organisée par leur professeur des écoles, Madame Guyomarch. Accompagnés par des parents d'élèves, ils ont parcouru une partie d'Estrées en ramassant papiers et déchets divers.



Cérémonie du 11 Novembre



Rentrée des classes



Conseil Municipal des Jeunes



Ce samedi 19 novembre 2016 les jeunes du Conseil Municipal ont planté un arbre symbolique sur la place du souvenir français devant la Mairie. Ils étaient entourés et aidés par Monsieur Pouplin, maire, Monsieur Degauchy, député et de nombreux conseillers municipaux. Les parents et les professeurs des écoles étaient venus les accompagner.

Ils ont ensuite pris la parole :

« L'acacia boule est un très bel arbre d'ornement, il prend systématiquement une silhouette en forme de boule »

« Il demande peu d'eau »

« Un arbre symbolise la vie : au fil du temps et des saisons, nous allons ensemble continuer à grandir, à nous développer et à nous épanouir. »

« Il doit nous rappeler aussi qu'il y a un lien très fort entre l'Homme et la Nature. »

« Que notre génération soit une génération de citoyens responsables et respectueux de l'environnement et des hommes »



Opération brioches

Un grand merci aux habitants d'Estrées saint Denis, leur générosité a permis de collecter **4541,54 €** pour les handicapés de l'APEI de Compiègne.

Appel à des volontaires pour 2018 :

03 44 41 34 55

Ciné concert

Le samedi 14 octobre, à l'initiative de la commission culturelle, le ciné concert a rassemblé cinéphiles et amateurs de jazz autour de Buster Keaton.

Le film « Les trois âges » était projeté sur grand écran, pendant que les musiciens Arno de Casanove, Nicolas Dri, Sébastien Maire et Andreas Neubauer improvisaient la musique illustrant le film muet.

Le public a été enchanté de découvrir cette manière de voir un film muet et de lui donner une nouvelle vie.



Un peu de civisme

Affiche réalisée par le Conseil Municipal des Jeunes



Rock'n 17



Comme chaque année le dernier week-end d'août les amateurs se retrouvent pour une journée rock organisée par l'association Familles Rurales et la municipalité.

Le soleil était au rendez-vous et les spectateurs nombreux pour écouter groupes et écoles de musique.



Brocante de l'Automne

La traditionnelle brocante de l'automne organisée par l'association Familles Rurales s'est déroulée le dimanche 2 octobre. Elle a rassemblé les habitants de la rue de l'Ermitage et de nombreux vendeurs et flâneurs. L'animation de midi à l'orgue de barbarie a ravi tous les visiteurs qui profitaient de cette animation. Le même jour, la fête foraine installée sur la place du marché a attiré les plus jeunes.



Bourses aux vêtements et aux jouets

Les différentes bourses aux vêtements et aux jouets, organisées par les associations de parents d'élèves, **Les Lutins de la Sollette** et **Le Petit Pouss**, ont connu un grand succès. Les organisateurs ont rassemblé des dizaines de vendeurs et des milliers d'objets à vendre. Les visiteurs et les acheteurs sont venus nombreux.

Une part des bénéfices est reversée aux associations qui ensuite peuvent en faire profiter les écoles pour des projets, des voyages, des livres ou objets pédagogiques.



Concert de la Sainte Cécile

Le concert donné par l'Amicale s'est déroulé dans l'église d'Estrées-Saint-Denis samedi 19 novembre. Les musiciens, entourés par de nombreux spectateurs, ont ainsi mis à l'honneur leur Sainte Patronne.



Match de foot Estrées - Chambly



C'est sous le soleil que le dimanche 9 octobre s'est déroulé sur le stade des Charmilles le match du 5^{ème} tour de la coupe de France, opposant l'équipe d'Estrées à celle de Chambly. L'enjeu était de taille car 6 divisions séparent le club de Chambly de celui d'Estrées. Après le coup d'envoi donné par M. le Maire en présence de M. Dessessart, conseiller départemental délégué aux sports, de Monsieur Bastin président du club, et des spectateurs venus en nombre le match a été âprement disputé. Mais les Dionysiens, qui n'ont pas démerité, se sont inclinés 4-0, devant une équipe qui joue déjà dans la cour des grands.



Label jeune Espoir

Mercredi 12 octobre, le club de foot d'Estrées-saint-Denis a reçu la plaque distinctive du label jeune «espoir» remis par la Direction Technique Nationale qui valorise le travail de formation effectué par le club. Cette année, 120 jeunes sont inscrits à l'école de foot. La remise du label est accompagnée d'une dotation de 22 ballons et de parkas pour les éducateurs.

Dans quelques semaines, une dotation supplémentaire de ballons et de matériel pédagogique viendra compléter ces présents et permettra aux jeunes et aux éducateurs de travailler dans de très bonnes conditions.



Agenda des manifestations

DÉCEMBRE

- Samedi 10 - Marché de Noël organisé par le Comité de Jumelage
- Samedi 31 - Réveillon organisé par le Comité des Fêtes, salle polyvalente avec l'orchestre SOLEDA. Renseignements, inscriptions : 06 46 68 41 20

JANVIER

- Dimanche 15 - 8h-18h : Bourse toutes collections organisée par le Comité des Fêtes, salle polyvalente.

FÉVRIER

- Samedi 25 - Soirée CARNAVAL, organisé par Familles Rurales, salle polyvalente.
- Dimanche 26 - Loto organisé par le TWIRLING, salle polyvalente.

MARS

- Dimanche 12 - Loto organisé par la Compagnie d'Arc, salle polyvalente.
- Samedi 25 - Loto organisé par les Lutins de la Sollette, salle polyvalente.

MARCHÉ Tous les dimanches matin
sur la place du marché devant l'église.

CINÉ RURAL :

Décembre : lundis 12 et 26 / Janvier : lundi 23
Février : lundis 6 et 23 / Mars : lundi 6

Tous les 1^{ers} dimanches du mois 10h à 12h

Rendez-vous des voitures anciennes

Place de la Mairie

Association Ecuries Auto des plaines d'Estrées

Rentrée 2017

Ecoles maternelles Guynemer et Sollette

Inscriptions des enfants nés en 2014

Nous demandons aux familles ayant un enfant né en 2014 de se présenter à la mairie **avant la fin décembre 2016** afin d'accomplir une pré-inscription pour la rentrée de septembre 2017.

Vous devez vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Cette demande permettra de comptabiliser les enfants nés en 2014 pour la répartition dans les écoles. En avril un courrier vous sera adressé, il vous indiquera dans quelle école votre enfant sera inscrit ainsi que la date d'inscription à l'école. La répartition est faite par les directrices des deux écoles et la mairie.

Recensement militaire

Les Françaises et les Français nés en **OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2000** et toutes les personnes ayant obtenu la nationalité française (âgées de moins de 25 ans) domiciliés à Estrées-Saint-Denis sont invités à se présenter au secrétariat de mairie, **entre la date anniversaire de leur 16 ans et le 31 DÉCEMBRE 2016** en vue de leur inscription sur la liste de recensement de la quatrième période de l'année 2016.

Les Françaises et les Français nés en **JANVIER, FÉVRIER, MARS 2001** et toutes les personnes ayant obtenu la nationalité française (âgées de moins de 25 ans) domiciliés à Estrées-Saint-Denis sont invités à se présenter au secrétariat de mairie, **entre la date anniversaire de leur 16 ans et le 31 MARS 2017** en vue de leur inscription sur la liste de recensement de la première période de l'année 2017.

Les intéressé(e)s devront se munir du **livret de famille** et de leur **carte nationale d'identité**.

Nous rappelons le **caractère obligatoire** de cette démarche : l'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et servira à l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Site internet

Le site internet d'Estrées-Saint-Denis vient de faire peau neuve...

Venez le découvrir ou le redécouvrir à partir du 20 décembre. Vous y trouverez tous les détails pratiques pour mieux connaître et mieux vivre dans votre ville.

Bienvenue

Bienvenue à Madame Patricia BONAL, fleuriste, qui reprend le local 31 avenue de Flandre.

L'**Avenue Fleurie** est ouverte depuis le 1^{er} décembre 2016.

Tel : 06 40 57 72 88

CCPE - Ordures ménagères et tri sélectif

À partir du 1^{er} janvier 2017, la CCPE change les horaires de distribution des contenants d'ordures ménagères et de tri sélectif (pour les nouveaux arrivants ou pour des remplacements). Le retrait se fait toujours à la CCPE, 1 rue de la plaine, aux horaires suivants :

- Période scolaire : lundi : 10h à 11h / mercredi : 10h30 à 11h30 et 13h30 à 15h30 / jeudi : 10h à 11h / vendredi de 14h à 17h
- Vacances scolaires : du lundi au jeudi : 13h30 à 16h30 / vendredi : 9h à 12h

Familles rurales

Centre de loisirs : vacances de février
du 13 au 24 février 2017. Thème : CARNAVALS

Fiches d'inscription à la Mairie

Téléphone : 07 81 28 42 67 / 03 44 75 62 39

Samedi 25 février : soirée **COMME A DUNKERQUE**

Repas + Soirée Dansante Costumée

20 €/ adultes - 10 €/ enfants

Réservations auprès de Delphine Vaillant : 06 83 42 62 28
ou sur le site de Familles Rurales : afr60190@hotmail.fr

Jeudi 20 et jeudi 27 janvier 2017, 18h30

Maison des Associations :

**ATELIERS DE CUSTOMISATION ET
CONFECTION DE CHAPEAUX**

5 €/ par personne

Apporter vieux manteaux, vieilles robes, jupes....

Renseignements et réservations : 06 58 28 96 00



Colis de Noël



Le colis de Noël pour les aînés sera distribué à la mairie le mercredi 14 décembre de 9h à 12h, et de 14h30 à 17h.

Les personnes concernées sont prévenues par courrier.

Attention aux arnaques de fin d'année

La période des fêtes est propice à la visite à domicile d'individus qui cherchent par divers moyens à soutirer de l'argent. Les personnes âgées sont souvent les plus fragiles face à ces situations.

En cas de doute, signalez toujours à la mairie ou à la gendarmerie des comportements suspects.

Tous les ans de Dionysiens signalent à la mairie des personnes et/ou comportements suspects : faux démarcheurs pour repérer un domicile avant un cambriolage, faux éboueurs, entreprises qui laissent penser qu'elles sont accréditées par la mairie.....

En règle générale, il faut systématiquement **demandeur les papiers officiels** (carte professionnelle par exemple). Si le doute persiste, demander conseil à des proches et prévenir la **mairie ou la gendarmerie**.